L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES.—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 11 OCTOBRE 1847.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 81 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS :
LUNDI MATIN, 11 OCTOBRE.

POUR LE CONGRÈS 2e DISTRICT.

B. G. THIBODEAUX.

LE TICKET WHIG.

Les trois districts représentatifs de la Première Municipalité ont composé leur ticket whig pour la Législature ; et l'on peut se féliciter des choix qui ont été faits.

Messieurs Preston Farrar, Théodore Zacharie et Gr. B. Duncan sont assurément des hommes qui doivent commander le vote universel des whigs du quatrième district représentatif. Le premier de ces trois candidats a toujours figuré avec honneur sur la scène politique ; orateur éloquent, whig sincère, il jouit dans le parti d'une popularité fort bien méritée ; et son caractère tout à la fois ferme et conciliant lui a ménagé de nombreuses sympathies même parmi nos adversaires. A la dernière Législature, M. Farrar occupait le fauteuil de l'Orateur à la Chambre des Représentans. Si les whigs réussissent à le renvoyer dans cette assemblée, et cela dépend uniquement de leur volonté, nous ne serions nullement surpris de voir M. M. Farrar appelé une seconde fois à des fonctions qu'il a remplies avec la plus louable impartialité. M. Zacharie, collègue de M. Farrar l'an dernier, ne pouvait en être séparé cette année ; ses bons et loyaux services méritent assurément une réélection. Moins brillant que celui auquel on vient encore de l'associer ; il sait néanmoins se rendre fort utile dans nos conseils législatifs. Quant à M. G. B. Duncan, qui a été adjoint à nos deux anciens représentans, il n'a consenti à se laisser porter qu'après avoir reçu publiquement de M. Ogden l'assurance que ce jeune et intelligent jurisconsulte désirait sortir pour quelque tems de l'arène politique. Tout en regrettant M. Ogden, il faut reconnaître qu'on ne pouvait lui choisir un meilleur successeur que M. Duncan, auquel ne manquent ni la popularité ni le talent.

Les whigs du cinquième district avaient fort à faire pour choisir des candidats capables de lutter contre l'influence du locofocoïsme qui pèse sur ce district. Ils y ont réussi autant que possible, nous le croyons. M. Arnold Bodin est un homme d'une intelligence et d'une habileté reconnue par tous ceux qui ont été en relation avec lui. M. Paul Pecquet est, comme M. Bodin, l'un de ces jeunes jurisconsultes qui aspirent à de sages progrès et qui remplissent avec conscience les fonctions auxquelles ils sont appelés. M. Jules Molaison jouit de son côté d'une popularité qui prouve singulièrement en sa faveur. Ces candidats sont d'ailleurs tous trois des hommes nouveaux.

Le sixième district représentatif a modifié le ticket qu'il avait adopté d'abord : M. Pilié qui a déjà servi l'an dernier, a pris la place de M. Cyprien Dufour. Pour notre part nous devons déclarer que cette modification du ticket obtient notre pleine et entière approbation. Nous aurions vu avec peine M. Pilié frappé d'un ostracisme tout-à-fait immérité : notre parti compte peu d'hommes dont les opinions soient plus sincères et plus fermes, dont le zèle soit plus grand. A la Chambre, où il a toujours honorablement figuré, il avait su conquérir l'estime de tous ses collègues, et au commencement de l'avant-dernière session, il y disputait sans grand désavantage le fauteuil d'Orateur, bien que sa candidature eût été offerte tout à fait à l'improviste et que les whigs fussent en minorité. M. Cyprien Dufour n'a pas toujours montré au parti whig une fidélité inébranlable. Sans abjurer des principes qui lui sont chers, il s'est, à la dernière élection gubernatoriale, laissé entraîner par ses sympathies personnelles dans les rangs d'un tiers parti qui a eu le grand tort de faire alliance avec le nativisme, et presque tous les whigs ont gardé dans l'esprit l'impression que M. Dufour était natif. Il porte aujourd'hui la peine d'une candidature de quelques jours, et peut-être celle d'une alliance malheureuse. Les whigs qui ne le connaissent pas personnellement ou qui ne le connaissent que d'une façon superficielle, conservent contre lui une prévention que le temps seul pourra faire tomber. Quand on verra que ses principes n'ont pas changé, bien que sa conduite pendant un instant ait paru plus que douteuse, on reviendra à lui, et l'on songera alors à utiliser, dans l'intérêt de notre cause, les talents remarquables que l'étude et la réflexion ont développé dans cet esprit si distingué. L'espèce de retraite qu'on lui impose pour le moment, ne fera sans doute que profiter et à lui et à nous. M. Watkins, plus heureux que M. Dufour et ne soulevant pas les mêmes objections, a gardé sa candidature. Il inspire assez de confiance aux whigs du district pour rallier tous leurs suffrages.

En somme, le ticket de la Représentation législative dans notre première municipalité est fort bon, et nous ne désirons qu'une chose : c'est qu'il en soit de même dans les deux municipalités, notamment dans la seconde.

P. S. Depuis que les lignes qui précèdent sont composées, nous avons reçu la communication suivante qui remet en question le choix des candidats pour le 1e District. Ce nouvel appel aux Electeurs ne modifie en rien l'opinion que nous avons énoncée, et nous espérons sincèrement que la nouvelle réunion ne fera que confirmer les actes de la première assemblée.

Messieurs les Editeurs,

Veuillez annoncer qu'une assemblée des whigs du Quatrième District Représentatif aura lieu, jeudi soir, 14 octobre, à sept heures, au café Canterbury, pour faire choix de trois candidats à la Chambre des Représentans de l'Etat. Cette mesure a paru être désirée par le Parti, plusieurs whigs du district ayant pensé que l'assemblée tenue samedi dernier à l'hôtel Conti avait été convoquée dans un trop court délai. Les candidats nommés par cette réunion ayant consenti à la convocation faite par le présent.

P. W. FARRAR,
THEODORE ZACHARIE,
GEO. K. RODGERS,
GREER B. DUNCAN.

CINQUIÈME DISTRICT REPRÉSENTATIF.

A une assemblée des Whigs de ce district, les candidats suivants ont été choisis pour la Chambre des Représentans.

MM. A. BODIN,
P. PECQUET,
J. MOLAISON.

M. CYPRIEN DUFOUR.—Nos lecteurs, et notamment les whigs du 5e District représentatif, liront avec empressement le manifeste que M. Dufour leur adresse dans nos colonnes. Les explications de l'ex-candidat sur son passé et ses opinions satisferont, nous l'espérons, presque tous les esprits modérés qui savent reconnaître la sincérité des convictions jusque dans les erreurs de conduite. M. Dufour ne nie point l'erreur commise par lui ; il l'explique : il s'est rallié au parti Derbigniste, non pas pour faire du nativisme, mais tout simplement par amour pour la pureté des élections. Il n'a péché que par bonne intention, il ne se doutait pas que ce juste désir serait transformé en un vœu de proscription contre une partie notable de notre population. M. Dufour n'est point *natif* ; il n'a jamais été *natif*, il renie la solidarité des doctrines du *nativisme*, voilà ce qui résulte clairement de son manifeste. Les whigs accepteront avec plaisir, nous le pensons, cette profession de foi. Elle contribuera à effacer les préventions qu'avait fait naître entre M. Dufour son dévouement à M. Derbigny, dévouement qui l'avait fourvoyé parmi les natifs et qui lui faisait partager la responsabilité de toutes les doctrines professées dans le journal *la Louisiane*.

A mes concitoyens du Sixième District Représentatif.

Ce qui s'est passé depuis quelques jours à propos de ma candidature pour la Chambre des Représentans, semble m'imposer le devoir de vous expliquer catégoriquement et mes doctrines et ma position politique. Je le ferai loyalement, sans passion comme sans crainte.

A l'assemblée whig tenue le 5 de ce mois, je fus présenté comme l'un des candidats ; MM. Watkins et Pilié le furent de même. J'obtins la presque unanimité des voix, le reste se partagea entre MM. Pilié et Watkins, donnant pourtant à ce dernier une majorité bien décidée. Ce résultat parut désappointer les amis de M. Pilié qui commencèrent à parler de protêt. Cependant tout s'était passé convenablement ; rien ne permettait de pareilles réclamations. Les criailleries continuèrent le lendemain, et allèrent altérant les faits jusqu'à dire que mes amis n'avaient exclu M. Pilié que pour me faire prendre sa place.

Sur ces entrefaites, parut la diatribe dirigée contre moi par l'*Orléanais*. En lisant cet article de tant de déloyauté et de haine, je pris en pitié celui qui abusait ainsi de la puissance du journalisme. Il y a longtemps que je sais à quoi m'en tenir sur le compte de M. PAUL BOCTET.

Le présente de toutes ces injures n'est point un mystère aujourd'hui. J'y suis accusé d'avoir un instant défendu les doctrines du nativisme. Il faut vraiment avoir l'esprit aussi mal fait que le cœur pour évoquer continuellement autour de moi le fantôme du nativisme, afin de me créer des ennemis là même où je compte mes plus nombreux amis. Néanmoins la calomnie a cela de bon qu'elle me permet de m'expliquer une fois pour toutes.

A la dernière élection de gouverneur, je fus du nombre de ces visionnaires honnêtes qui crurent que le moment était venu d'abdiquer l'esprit de parti en faveur de la situation exceptionnelle de la chose publique. La nouvelle constitution allait ouvrir une nouvelle ère au pays, tout le personnel administratif de l'Etat devait être renouvelé—je pensai qu'un homme poussé au pouvoir par l'un ou l'autre des anciens partis, avec leurs traditions d'ostracisme et d'exclusion, ne pourrait être en position d'accomplir impartialement la tâche immense qui lui serait imposée. La candidature de M. Derbigny me parut remplir les conditions que je recherchais, et je lui donnai mon faible appui.

Maintenant, quel était le signe politique qu'avait embrassé M. Derbigny ? Etait-ce la haine des étrangers ? Etait-ce leur exclusion du banquet des faveurs publiques ? Etait-ce le désir insensé d'attenter à des droits acquis et imprescriptibles ? Hélas ! il faut étrangement méconnaître le grand caractère de cet homme de bien pour croire la chose possible. Toute sa vie publique, des travaux de vingt-cinq ans, protestent contre une pareille supposition.

Il faut rechercher l'idée politique de M. Derbigny, aux dernières élections générales, dans la lettre qu'il écrivit au comité qui lui offrit sa candidature. — "Si votre parti, dit-il, entend sauvegarder la religion de nos élections, s'il n'a en vue que de mettre un terme aux honteux tripotages électoraux qui nous affligent, j'accepte l'honneur que vous me faites, parceque au lieu d'affaiblir nos institutions, nous travaillerons à les consolider—" Cette noble idée politique ne peut alarmer que les démagogues et les ambitieux sans conscience ; et je le demande à mes concitoyens, l'homme qui accepte cette idée, est-il indigne de la confiance publique ?

Voilà l'homme que j'ai soutenu ; voilà l'énormité que me reprochent mes ennemis. Si c'est une faute que d'aimer et de vouloir le bien, si c'est une faute que de désirer l'élévation d'un homme ferme et pur, j'avoue que j'ai eu la niaiserie de commettre cette faute. La poignée d'individus qui me sont personnellement hostiles savent que les gros mots ont souvent quelque valeur sur les masses, et alors ils se font un singulier plaisir de me couvrir du bonnet du nativisme ! Hélas ! la blessure qui vient d'une main déloyale et méprisable, n'en est pas moins une blessure.

Je pourrais ici, avant de clore ce manifeste, dénoncer l'abus de certaines petites influences de carrefours, et révéler au public la source impure de la cabale qui m'est opposée. Mais je passe sur les individualités ; je ne dois à mes concitoyens qu'un exposé de principes.

Fatigués par les obsessions des amis de M. Pilié, M. Watkins et moi consentîmes à nous soumettre à une nouvelle épreuve. Cette épreuve m'a été fatale, j'aurais dû m'y attendre. Le mot de nativisme avait fait son œuvre, la calomnie avait fait son trou. La plupart de mes amis politiques, whigs respectables et influents du district, ne voulurent point sanctionner par leur présence cette manière insolite de procéder. Je perdis donc un appui légitime et honorable, tandis que mes ennemis personnels ne manquèrent point au rendez-vous.

Voilà l'explication publique que je devais à mes concitoyens, aux whigs de mon district, autant qu'à moi-même.

CYPRIEN DUFOUR.

LE JUGE SAUNDERS a commencé avec ardeur la lutte électorale contre le colonel Harmanson. Il est décidé, dit-on, à défendre les principes suivants : 1o. élection du général Taylor ; 2o. Tarif judicieux ; 3o. améliorations intérieures, dirigées dans l'intérêt national ; 4o. poursuite vigoureuse de la guerre du Mexique ; 5o. Extension du compromis du Missouri à tous les territoires qu'on pourra acquérir au-delà du Rio-Grande. Nous croyons que l'honorable candidat répond ainsi aux sentiments de la majorité des citoyens de son district.

LA GUERRE.

Maintenant que l'impossibilité de traiter avec le Mexique est bien avérée, quelle marche va suivre l'Administration ? Telle est la question que l'on pose de toutes parts, et chacun la résout à sa guise. Le correspondant du *Courier* de Charleston indique très nettement dans une de ses dernières lettres quels sont les moyens divers que l'on peut employer pour arriver à un résultat :

"Que va-t-on faire ? Voilà ce qu'on se demande. Aujourd'hui que le général Scott est maître de Mexico, la première chose à faire est de se préparer à le soutenir dans cette position. Déjà trois mille hommes ont été dirigés à cet effet sur Vera-Cruz, et d'autres renforts arriveront dans cette ville en novembre. Il faudra ensuite organiser au Mexique un gouvernement territorial, ou bien y créer quelque administration mexicaine un peu solide avec laquelle on puisse traiter."

"Il y aurait encore une autre chose à faire, ajoute l'écrivain. Ce serait d'adopter une ligne de frontières et de retirer nos troupes derrière cette ligne. Nous avons châtié et abaissé le Mexique ; notre honneur ne réclame nullement la continuation d'une guerre de massacre contre les Mexicains. Comme le gouvernement mexicain a refusé de traiter à des conditions raisonnables, nous pouvons maintenant sans déroger à notre dignité, prendre l'indemnité territoriale qui nous conviendra et nous tenir simplement sur la défensive."

Voilà donc les deux partis bien distincts qu'il y a à prendre. Auquel s'arrêtera l'Administration ? on ne le sait pas encore positivement. Un seul membre du cabinet se prononce pour le dernier moyen, tandis que M. Walker ne parle de rien moins que de conquérir tout le Mexique. La majorité du cabinet au contraire serait, dit-on, assez disposé à poursuivre la guerre pendant quelque temps encore : elle se berce de l'espoir que le Mexique en viendra enfin à traiter. C'est un moyen dilatoire qui convient assez en effet au caractère des hommes qui nous gouvernent ; c'est le *statu quo*, avec l'espérance qu'une chance heureuse les sortira de la voie dangereuse où ils se sont engagés.

L'*Union* de Washington, dans un de ses derniers articles, autorise à croire que telle sera en effet la résolution définitive de l'Exécutif. L'organe officiel parle de la nécessité de changer le caractère de la guerre : il est temps de montrer moins de ménagements pour les Mexicains ; il faut faire des réquisitions et leur faire payer en un mot les frais de la campagne. Que tout le poids des hostilités retombe sur eux. Nous aurions donc, si l'*Union* traduit véritablement la pensée de l'Administration, nous aurions donc devant nous la perspective d'une guerre dont nul ne saurait prévoir la conclusion. Restera à savoir pourtant si le Congrès sera disposé à soutenir la politique aggressive de l'Administration. Nous ne serions nullement surpris pour notre part, de voir la majorité de nos législateurs se rallier au plan suggéré primitivement par le général Taylor et repris en sous-œuvre par M. Calhoun ; et l'on sait que ce plan consiste à prendre une ligne frontière et à la défendre. Or, dans une situation aussi grave et à une époque aussi rapprochée de la session, le Gouvernement, tout en prenant avec activité les mesures commandées par les circonstances, ne ferait pas mal d'attendre la décision des Représentans du peuple. Ce serait de beaucoup le plus prudent pour tout le monde.

BRAZOS SANTIAGO.—La goëlette *Panama* nous a apporté le *Flag* de Matamoros jusqu'au 25 du mois dernier.

D'après le rapport du capitaine Porter, la brigade du général Cushing est partie de Brasos le 28 septembre, à bord des vapeurs *Telegraph* et *Ohio*, et de deux bricks. Le colonel Hays, arrivé le 29 à Brasos, devait en repartir le lendemain pour Vera-Cruz, avec cinq compagnies de son régiment, à bord du vapeur *Fanny*.

Dans sa traversée, le *Panama* a perdu l'un de ses hommes qui est tombé à la mer. Ce malheureux, nommé B. T. Waldeigh, laisse une femme et deux enfans qui habitent la Nouvelle-Orléans.

Le 8 courant, le *Panama* a communiqué avec la goëlette *Anta* qui se rendait de la Nouvelle-Orléans à Corpus-Christi.

La ville de Victoria de Tamaulipas a fort à souffrir de la pénurie des choses nécessaires à la vie, depuis que les Américains sont maîtres de Matamoros et de Tampico.

Le *Flag* n'offre que peu d'intérêt. Il nous apprend cependant que le général Lamar a été annoncé comme candidat pour y représenter dans la Législature Texienne les comtés de San-Patricio et de Las Nueces. Le gouverneur de l'Etat du Texas a autorisé la formation d'une compagnie de cavalerie qui prendra garnison à Loredo pour y remplacer celle du général Lamar, dont le service finit prochainement. Une autre compagnie ira au [illegible] remplacer celle du capitaine Gray entre le [illegible] Nueces et le Rio-Grande.

CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE.—L'*American* de Baltimore publie d'après les journaux de Lima, une correspondance échangée entre M. Buchanan et le ministre des affaires étrangères au Pérou. Dans une lettre du 22 mars, le secrétaire d'Etat de Washington annonce à M. S. G. Paz-Soldan, qu'à la sollicitation du gouvernement Péruvien le président a rappelé M. Jewett, chargé d'affaires des Etats-Unis à Lima, et nommé pour le remplacer M. John R. Clay, ex-secrétaire de Légation à St-Petersburg. Il rappelle en même temps que le gouvernement Péruvien est en retard pour les deux derniers paiements de l'indemnité due à des citoyens américains. Le ministre Péruvien remercie du rappel de M. Jewett et annonce que le premier paiement a été fait entre les mains du chargé d'affaires qui se retire. Quelques jours plus tard le second s'est fait également entre les mêmes mains. Le Pérou se trouve donc en paix avec les Etats-Unis.

Chronique Locale.

☞ Le Conseil de la 1re Municipalité se réunira ce soir, à 6 heures ; il y a déjà un mois que cette assemblée est en vacances.

CARBAJAL. — Jose Maria Carbajal, le Mexicain que l'on a arrêté il y a quelques jours sous l'inculpation d'avoir expédié une quantité de poudre pour le port de Vera-Cruz, est encore en prison par suite de l'impossibilité où il se trouve de payer les $3300 d'amende, auxquelles le recorder Génois l'a condamné. On sait que cette peine a été appliquée à Carbajal, parce qu'il a contrevenu aux ordonnances municipales, en déposant sur le wharf une forte quantité de poudre à canon. Quelques personnes prétendent avec raison que le Mexicain pourrait acquitter l'amende, mais qu'il s'y refuse, sachant bien qu'au bout de trente jours il sera mis en liberté.

MORT MYSTÉRIEUSE.—Avant-hier matin une femme blanche nommée Mary Ambrose a été trouvée morte dans un puits, rue Benjamin, 2e municipalité. Elle avait encore sa toilette de nuit, et un mouchoir soigneusement plié lui bandait les yeux. Il n'y avait guère plus de trois pieds d'eau dans le puits, et le corps lorsqu'on l'en a retiré, conservait un reste de chaleur. Il y a là tous les indices d'un crime. Nous apprenons avec plaisir que la police de la 2e municipalité fait tous ses efforts pour découvrir l'auteur de l'attentat et le livrer à la justice.

RECORDER BALDWIN.—En l'absence de ce magistrat, le maire Crossmann s'est transporté samedi matin dans la 2e municipalité pour prendre connaissance des affaires qui sont du ressort de la justice municipale. La besogne lui a été légère, et il n'a guère eu qu'à envoyer quelques vagabonds à la maison de correction.

SUITE DE L'INTEMPÉRANCE.—Il y a quelque temps, un individu nommé Eugène P[illegible] a été arrêté pour avoir, si nous ne nous trompons, occasionné du désordre quelque part, et fut conduit au poste. Avant-hier, on s'aperçut qu'il se mourait. On fit venir un médecin, mais il était trop tard. Une enquête pratiquée par le coroner a établi que le défunt avait succombé à une congestion cérébrale, produite par l'abus des liqueurs fortes. Que ce soit là un salutaire avertissement pour ceux qui ont la funeste passion du "petit verre."

UN ESCROC. — Le nommé John Augustus Tighe est arrivé dans notre port, vendredi dernier, de Brazos St-Yague, et est allé prendre logement à la taverne de M. Johnson, 82, rue Gallatin. Le lendemain, en se réveillant, il s'aperçut que les poches de son pantalon étaient veuves d'une somme ronde de $67 en or, qui s'y trouvait la veille. Or, il advint que la femme de l'aubergiste avait surpris dans la soirée un jeune homme nommé Benjamin Manchester examinant des hardes dans la chambre de la victime. Cet indice était plus que suffisant. M. Johnson est monté aussitôt à cheval, a couru après le Benjamin qui s'était prudemment esquivé, et l'ayant atteint, l'a ramené en ville. Le prévenu comparaissait samedi soir devant le recorder Génois, qui l'a renvoyé par devant la première Cour de District.

LA TEMPÉRATURE est remarquablement bonne depuis quelque temps : la chaleur n'est pas trop forte, sauf pourtant vers le milieu du jour ; les matinées et les soirées sont fraîches ; et les personnes acclimatées jouissent de leur fraîcheur. Il n'est cependant point prudent pour celles qui se sont absentées de rentrer en ville dans ce moment. Malgré les recommandations de la presse à ce sujet, on cite beaucoup de retours ou d'arrivées. Espérons que cet empressement ne sera fatal à personne.

ETAT SANITAIRE DE BATON-ROUGE.—Le bruit avait couru dans quelques parties de l'Etat que la fièvre jaune avait fait son apparition à Bâton-Rouge. Cette ville n'a jamais été plus saine que cet été.

VAPEURS ANGLAIS DE L'ILE AU CHAT. C'est le 2 novembre prochain que doit partir de Southampton le paquebot à vapeur anglais qui ira directement à Vera-Cruz. Il s'arrêtera à l'Ile au Chat ou plutôt à l'Ile aux Vaisseaux. Plusieurs de nos concitoyens comptent, dit-on, revenir par cette voie, plus directe que celle de New-York ou de Boston.

IBERVILLE.—La roulaison a déjà commencé dans cette paroisse. MM. Rils et Brusle ont été les premiers à ouvrir la saison, samedi 2 courant. Sous peu de jours, dit le *Rough and Ready*, vingt ou trente autres moulins seront en activité.

GÉORGIE.—L'élection du gouverneur et des membres de la Législature a eu lieu dans cet Etat le 4 courant. Nous n'avons encore que des retours partiels et fort incomplets : ils accusent dans le vote whig une décroissance de 81 voix sur l'élection de 1845. Cette diminution peut s'expliquer par l'influence que des questions locales ont exercé sur l'élection ; mais elle prouve en même temps que la lutte est fort serrée. Si le général Clinch l'emporte sur son compétiteur locofoco, Towns, ce ne sera que par une faible majorité.

ACCIDENTS ET SINISTRE.—La baleinière *Congress* a failli devenir la proie des flammes en traversant l'Atlantique. Un accident avait mis le feu à un baril de térébenthine, et il a fallu de la part de l'équipage les plus grands efforts pour arrêter les progrès de l'incendie. Le steward est mort des brulures qu'il a éprouvées, et le capitaine a été obligé de garder le lit plusieurs jours.

—Un jeune homme de vingt-sept ans, nommé Hiram J. Studiford, négociant à New-York, a péri le 29 septembre d'une façon bien malheureuse. Il revenait de Jersey City par un convoi de nuit ; il voulut sortir de la voiture pendant que le convoi marchait ; il tomba sous les roues, fut traîné pendant près d'un quart de milles, et l'on retrouva le lendemain sur la route son cadavre horriblement meurtri.

IMPORTATION.—Durant la semaine qui a fini le 24 septembre, il est entré à la Douane de N.-York, sans y comprendre les marchandises envoyées à l'entrepôt, des importations pour une somme de $2,643,468. C'est presque le double de ce qui était entré l'an dernier pendant la semaine correspondante.

BILLETS FAUX.—Il circule à Charleston des billets faux de $5 de la Banque des Planteurs et Artisans de la Caroline du Sud. Ils sont si bien imités qu'il est fort difficile de les reconnaître.

NEW-YORK, 20 octobre.—L'*Union* est parti, jeudi, son jour régulier, avec 25 passagers, une cargaison d'huiles, de cacao, de 250,000 dollars en espèces, et une grande quantité de lettres. Au moment où il allait quitter son wharf, une goëlette, d'apparence fort misérable, est venue jeter l'ancre en travers de sa proue, comme si elle faisait cette manœuvre à dessein et pour venir chercher des avaries que la compagnie paie facilement et largement, on le sait. Mais ce calcul, si c'en était un, a été déjoué. L'*Union* est parvenue à démarrer et à gagner le large sans heurter son fâcheux voisin. M. le marquis de Raigecourt, président du conseil de surveillance de la compagnie, est arrivé à New-York à temps pour assister au départ de l'*Union*. Il doit encore aller visiter Cincinnati, Louisville et la vallée de l'Ohio, et reviendra ensuite à New-York pour y passer quelque temps.

— Mercredi, le nouveau steamer *Northerner*, destiné à naviguer, comme son frère le *Southerner*, entre New-York et Charleston, a fait sa première excursion dans la baie, et cet essai a été du plus favorable augure pour ce navire. Il jauge 1,150 tonneaux, a une machine d'une force de 500 chevaux, et ses installations sont magnifiques. 160 passagers peuvent y trouver place.

Jeudi a été lancé l'*Hermann*, le frère du *Washington*, appartenant comme lui à la ligne transatlantique de New-York à Brême. Il est ainsi nommé en l'honneur du chef romain qui a détruit les légions romaines commandées par Varus, et soustrait l'Allemagne au joug de la domination romaine. L'Allemagne a élevé, 1,800 ans après cette mémorable date de ses annales, une statue à Hermann dont elle a fait ainsi un symbole de sa nationalité. Le buste d'Hermann est sculpté à l'avant du navire qui porte son nom. Ce navire mesure environ 1,800 tonneaux, il a 245 pieds de long sur 41 de large. On pense qu'il fera son premier voyage à la fin de janvier.

—Un porte-voix magnifique en argent massif et richement gravé, vient d'être présenté par les passagers du *Missouri* au capitaine Darby, du *cutter Daring*, qui prêta généreusement son aide au steamer français quand il s'est trouvé sans charbon dans les eaux d'Halifax. Près de l'embouchure de ce porte-voix, on a représenté d'un côté les deux navires, et de l'autre côté se trouve l'inscription suivante :

"Présenté au capitaine Edward Darby, du cutter *Daring*, par les passagers de chambre du steamship français *Missouri*, en reconnaissance des services importants par lui rendus à ce navire, au mois d'août 1847."

—Mlle Dimier part aujourd'hui de New-York, avec un corps de ballet dont fait partie M. Schmidt, l'ex-danseur de la compagnie Lehman, pour aller donner des représentations dans l'Ouest et le Sud. Cette petite caravane a contracté d'avance des engagements avec les théâtres de Saint-Louis, de la Nouvelle-Orléans et de Mobile, sur lesquels elle représentera des ballets nouveaux, que Mlle Dimier a reçus tout récemment de Paris.

— La famille Ravel donne ce soir sa dernière représentation à New-York. Toute la famille va quitter l'Amérique pour longtemps et Gabriel le théâtre pour toujours. Leur absence sera vivement et justement regrettée du public américain dont ils ont été constamment les artistes favoris. Cette faveur, disons-le, a été méritée par l'ensemble, la concorde fraternelle et l'harmonie qui ont toujours régné dans cette famille dont la plupart des membres ont, dans leur spécialité, des talents réels qui seront appréciés en tous pays.

INTOLÉRANCE.—Nul ne se fait une idée des opinions extravagantes auxquelles peut pousser le fanatisme politique [illegible] ... dit le *Canadien* du 27 septembre. Un article qui vient de paraître sur un journal anglais [illegible] ... *The Church* du 21 courant.

au sujet de l'introduction prochaine d'un juif dans le parlement, le baron de Rothschild.

"Par un grand nombre de bons esprits le "bill de l'émancipation catholique a été considéré comme l'un des coups les plus mortels qui aient été infligés à notre constitution, mais nous sommes menacés d'un mal un million de fois plus désastreux, car *avec toutes ses légions de corruptions* le Romanisme reconnaît la divinité du crucifié de Nazareth !"

FEUILLETON.

LE MANCHON DE FRANCINE.

Parmi les vrais Bohémiens de la vraie Bohème, j'ai connu autrefois un garçon nommé Jacques D... ; il était sculpteur et promettait d'avoir un jour un grand talent. Mais la misère ne lui a pas donné le temps d'accomplir ses promesses. Il est mort d'épuisement au mois de mars 1844, à l'hôpital Saint-Louis, salle Sainte-Victoire, lit 14.

J'ai connu Jacques D... à l'hôpital, où j'étais moi-même détenu par une longue maladie. Jacques avait, comme je l'ai dit, l'étoffe d'un grand talent, et pourtant il ne s'en faisait point accroire. Pendant les deux mois que je l'ai fréquenté, et durant lesquels il se sentait bercé dans les bras de la mort, je ne l'ai point entendu se plaindre une seule fois, ni se livrer à des lamentations qui ont rendu si ridicule l'artiste incompris. Il est mort sans pose, en faisant l'horrible grimace des agonisants. Cette mort me rappela même une des scènes les plus atroces que j'ai jamais vue dans ce caravansérail des douleurs humaines. Son père instruit de l'événement était venu pour réclamer le corps et avait longtemps marchandé pour donner les 36 fr. réclamés par l'administration. Il avait marchandé aussi pour le service de l'église et avait tant d'insistance qu'on avait fini par lui rabattre 6 fr. Au moment de mettre le cadavre dans la bière, l'infirmier enleva la serpillière de l'hôpital et demanda à un des amis du défunt qui se trouvait là de quoi payer le linceul. Le pauvre diable, qui n'avait pas le sou, alla trouver le père de Jacques qui entra dans une colère atroce, et demanda si on n'avait pas fini de l'ennuyer.

La sœur novice qui assistait à ce monstrueux débat, jeta un regard sur le cadavre et laissa échapper cette tendre et naïve parole :

— Oh ! monsieur, on ne peut pas l'enterrer comme cela, ce pauvre garçon, il fait si froid, donnez-lui au moins une chemise, qu'il n'arrive pas tout nu devant le bon Dieu.

Le père donna 5 fr. à l'ami pour avoir une chemise, mais il lui recommanda d'aller chez un fripier de la rue Grange-aux-Belles qui vendait du linge d'occasion.—Cela coûtera moins cher, ajouta-t-il.

Cette cruauté du père de Jacques me fut expliquée plus tard ; il était furieux que son fils eût embrassé la carrière des arts, et sa colère ne s'était pas apaisée même devant un cercueil.

Mais je suis bien loin de Mlle Francine et de son manchon. J'y reviens :—Mlle Francine avait été la première et unique maîtresse de Jacques, qui n'était pourtant pas mort vieux, car il avait à peine vingt-trois ans à l'époque où son père voulait le laisser mettre tout nu dans la terre. Cet amour m'a été conté par Jacques lui-même, alors qu'il était le numéro 14 et moi le numéro 16 de la salle Ste-Victoire—un vilain endroit pour mourir.

Ah ! tenez, lecteur, avant de commencer ce récit, qui serait une belle chose si je pouvais le conter tel qu'il m'a été fait par mon ami Jacques, laissez-moi fumer une pipe dans la vieille pipe en terre qu'il m'a donnée le jour où le médecin lui en avait défendu l'usage.—Pourtant, la nuit, quand l'infirmier dormait, mon ami Jacques m'empruntait sa pipe et me demandait un peu de tabac,—on s'ennuie tant la nuit dans ces grandes salles, quand on ne peut pas dormir et qu'on souffre !

—Rien qu'une ou deux bouffées,—me disait-il,—et je le laissais faire, et la sœur Ste-Geneviève n'avait point l'air de sentir la fumée lorsqu'elle passait faire sa ronde.—Ah ! bonne sœur ! que vous étiez bonne, et comme vous étiez belle aussi quand vous veniez nous jeter l'eau bénite !

—On vous voyait arriver de loin, marchant doucement sous les voûtes sombres, drapée dans vos voiles blancs, qui faisaient de si beaux plis, et que mon ami Jacques admirait tant.—Ah ! bonne sœur ! vous étiez la Béatrice de cet enfer. Si douces étaient vos consolations, qu'on se plaignait toujours pour se faire consoler par vous. Si mon ami Jacques n'était pas mort, un jour qu'il tombait de la neige, il vous aurait sculpté une petite bonne Vierge pour mettre dans votre cellule, bonne sœur Ste-Geneviève.

UN LECTEUR.—Eh bien ! et le manchon,—je ne vois pas de manchon, moi ?

AUTRE LECTEUR.—Et Mlle Francine ?—Où est-elle donc ?

PREMIER LECTEUR.—Ce n'est point très-gai, cette histoire !

DEUXIÈME LECTEUR.—Nous allons voir la fin.

Je vous demande bien pardon, messieurs, c'est la pipe de mon ami Jacques qui m'a entraîné dans ces digressions.—Mais d'ailleurs, je n'ai point juré de vous faire rire absolument.—Ce n'est point gai tous les jours la bohème.

Jacques et Francine s'étaient rencontrés dans une maison de la rue de La Tour d'Auvergne où ils étaient emménagés en même temps au terme d'avril.

L'artiste et la jeune fille restèrent huit jours avant d'entamer ces relations de voisinage qui sont presque toujours forcées lorsqu'on habite sur le même carré ; cependant sans avoir échangé une seule parole, ils se connaissaient déjà l'un l'autre. Francine savait que son voisin était un pauvre diable d'artiste, et Jacques avait appris que sa voisine était une petite couturière sortie de sa famille pour échapper aux mauvais traitements d'une belle-mère. Elle faisait des miracles d'économie pour mettre comme on dit les deux bouts ensemble, et comme elle n'avait jamais connu le plaisir elle ne l'enviait point. Voici comment ils en vinrent tous deux à passer par la commune loi de la cloison mitoyenne. Un soir du mois d'avril, Jacques rentra chez lui harassé de fatigue, à jeûn depuis le matin et profondément triste, d'une de ces tristesses vagues qui n'ont point de cause précise, et qui vous prennent partout, à toute heure,—espèce d'apoplexie du cœur à laquelle sont particulièrement sujets les malheureux qui vivent solitaires.—Jacques qui se sentait étouffer dans son étroite cellule, ouvrit la fenêtre pour respirer un peu. La soirée était belle, et le soleil couchant déployait ses mélancoliques féeries sur les collines de Montmartre. Jacques resta pensif à sa croisée, écoutant le chœur ailé des harmonies printanières qui chantaient dans le calme du soir, et cela augmenta sa tristesse. Il vit passer devant lui un corbeau qui jeta un croassement, et il songea au temps où les corbeaux apportaient du pain à Elie le pieux solitaire, et il fit cette réflexion que les corbeaux n'étaient plus si charitables. Puis n'y pouvant plus tenir il ferma sa fenêtre, tira le rideau et comme il n'avait pas de quoi acheter de l'huile pour sa lampe, il alluma une chandelle de résine qu'il avait rapportée d'un voyage à la Grande Chartreuse.—Toujours de plus en plus triste, il bourra sa pipe.—Heureusement que j'ai encore assez de tabac pour cacher le pistolet, murmura-t-il, et il se mit à fumer.

Il fallait qu'il fût bien triste ce soir-là, mon ami Jacques, pour qu'il songeât à cacher le pistolet. C'était sa ressource suprême dans les grandes crises, et elle lui réussissait assez ordinairement. Voici en quoi consistait ce moyen. Jacques fumait du tabac sur lequel il répandait quelques gouttes de laudanum, et il fumait jusqu'à ce que le nuage de fumée, qui sortait de sa pipe, fut devenu assez épais pour lui dérober tous les objets qui étaient dans sa petite chambre, et surtout un pistolet accroché au mur. C'était l'affaire d'une dizaine de pipes. Quand le pistolet était entièrement devenu invisible, il arrivait presque toujours que la fumée et le laudanum combinés endormaient Jacques, et il arrivait aussi souvent que sa tristesse l'abandonnait au seuil de ses rêves.—Mais, ce soir-là, il avait usé tout son tabac, le pistolet était parfaitement caché, et Jacques était toujours amèrement triste.—Ce soir-là, au contraire, Mlle Francine était extrêmement gaie en rentrant chez elle—et sa gaîté était sans cause, comme la tristesse de Jacques : C'était une de ces joies qui tombent du ciel et que le bon Dieu jette dans les bons cœurs. Donc, Mlle Francine était en belle humeur et chantonnait en montant l'escalier. Mais, comme elle allait ouvrir sa porte, un coup de vent entra par la fenêtre ouverte du carré et éteignit brusquement sa chandelle.

—Mon Dieu que c'est ennuyeux, exclama la jeune fille, voilà qu'il faut encore descendre et monter six étages.

Mais ayant aperçu de la lumière à travers la porte de Jacques, un instinct de paresse, enté sur un sentiment de curiosité, lui conseilla d'aller demander de la lumière à l'artiste. C'est un service qu'on se rend journellement entre voisins, pensait-elle, et cela n'a rien de compromettant. Elle frappa donc deux petits coups à la porte de Jacques, qui ouvrit un peu surpris de cette visite tardive. Mais à peine eut-elle fait un pas dans la chambre, la fumée qui l'emplissait la suffoqua tout d'abord, et avant d'avoir pu prononcer une parole, elle glissa évanouie sur une chaise et laissa tomber à terre son flambeau et sa clé.—Il était minuit, tout le monde dormait dans la maison, Jacques ne jugea point à propos d'appeler du secours,—il craignait d'abord de compromettre sa voisine. Il se borna donc à ouvrir la fenêtre pour donner de l'air, et, après avoir jeté quelques gouttes d'eau au visage de la jeune fille, il la vit ouvrir les yeux et revenir à elle peu à peu. Lorsqu'au bout de cinq minutes elle eut entièrement repris connaissance, Francine expliqua le motif qui l'avait amenée chez l'artiste, et elle s'excusa beaucoup de ce qui était arrivé.

—Maintenant que je suis remise, ajouta-t-elle, je puis rentrer chez moi.

Et elle avait déjà ouvert la porte du cabinet, lorsqu'elle s'aperçut que non seulement elle oubliait d'allumer sa chandelle, mais encore qu'elle n'avait pas la clé de sa chambre.

—Etourdie que je suis, dit-elle,—en approchant son flambeau du cierge de résine,—je suis entrée ici pour avoir de la lumière, et j'allais m'en aller sans. Mais, au même instant, le courant d'air établi dans la chambre par la porte et la fenêtre, qui étaient restées entr'ouvertes, éteignit subitement la chandelle,—et les deux jeunes gens restèrent dans l'obscurité.

—Mais, on dirait que c'est un fait exprès, dit Francine,—pardonnez-moi, monsieur, tout l'embarras que je vous cause,—et soyez assez bon pour faire de la lumière,—pour que je puisse retrouver ma clé.

—Certainement, mademoiselle, répondit Jacques, en cherchant des allumettes à tâtons,—il les eut bien vite trouvées,—mais une idée singulière lui traversa l'esprit,—il mit les allumettes dans sa poche, en s'écriant :

—Mon Dieu ! mademoiselle, voici bien un autre embarras. Je n'ai plus une seule allumette ici, j'ai employé la dernière quand je suis rentré.—Voyez comme ça se trouve.—Comment faire ? [illegible]

—Mon Dieu ! mon Dieu ! disait Francine, —je puis bien encore rentrer chez moi sans chandelle, la chambre n'est pas si grande pour qu'on puisse s'y perdre.—Mais il me faut ma clé, je vous en prie, monsieur, aidez-moi à chercher, elle doit être par terre.

—Cherchons, mademoiselle, dit Jacques. — Et les voilà tous deux dans l'obscurité en quête de l'objet perdu ; mais, comme s'ils étaient guidés par le même instinct, il arriva que pendant ces recherches, leurs mains, qui tâtonnaient dans le même endroit, se rencontraient dix fois par minute.—Et, comme ils étaient aussi maladroits l'un que l'autre, ils ne trouvèrent point la clé.

—La lune, qui est masquée par les nuages, donne en plein dans ma chambre, dit Jacques. Attendons un peu. Tout à l'heure, elle pourra éclairer nos recherches.

Et en attendant le lever de la lune, ils se mirent à causer.—Une causerie au milieu des ténèbres, dans une chambre étroite, par une nuit de printemps,—une causerie qui, d'abord frivole et insignifiante, aborde le chapitre des confidences,— vous savez où cela mène... Les paroles deviennent peu à peu confuses, pleines de réticences ; la voix baisse, les mots s'alternent de soupirs... Les mains qui se rencontrent achèvent la pensée qui, du cœur, monte aux lèvres, et.... Cherchez la conclusion dans vos souvenirs, ô jeunes couples. Rappelez-vous, jeune homme,—rappelez-vous, jeune femme, — vous qui marchez aujourd'hui la main dans la main, et qui ne vous étiez jamais vus il y a deux jours.

Enfin la lune se démasqua et sa lueur claire inonda la chambrette, Mlle Francine sortit de sa rêverie et jeta un petit cri.

— Qu'avez-vous, lui demanda Jacques, en lui entourant la taille de ses bras.

— Rien, murmura Francine. J'avais cru entendre frapper. Et pendant que Jacques s'en aperçut, elle poussa du pied sous un meuble, la clé qu'elle venait d'apercevoir.

Elle ne voulait pas la retrouver.

....

PREMIER LECTEUR.—Je ne laisserai certainement pas cette histoire entre les mains de ma fille.

DEUXIÈME LECTEUR.—Jusqu'à présent, je n'ai point encore vu un seul poil du manchon de Mlle Francine, et pour cette jeune fille, je ne sais pas non plus comment elle est faite, si elle est brune ou blonde.

Patience, ô lecteurs, patience. Je vous ai promis un manchon, et je vous le donnerai à la fin, comme mon ami Jacques fit à sa pauvre amie Francine, qui était devenue sa maîtresse, ainsi que je l'ai expliqué dans la ligne en blanc qui se trouve au-dessus. Elle était blonde, Francine, blonde et gaie, ce qui n'est pas commun. Elle avait ignoré l'amour jusqu'à vingt ans ; mais un vague pressentiment de sa fin prochaine lui conseilla de ne plus tarder, si elle voulait le connaître.

Elle rencontra Jacques et elle l'aima.—Leur liaison dura six mois. Ils s'étaient pris au printemps, ils se quittèrent à l'automne. Francine était poitrinaire, elle le savait, et son ami Jacques le savait aussi. Quinze jours après s'être mis avec la jeune fille, il l'avait appris d'un de ses amis qui était médecin.—Elle s'en ira aux feuilles jaunes, avait dit celui-ci.

Francine avait entendu cette confidence ; et s'aperçut du désespoir qu'elle causait à son ami.

—Qu'importe les feuilles jaunes, lui disait-elle, en mettant tout son amour dans un sourire, qu'importe l'automne, nous sommes en été et les feuilles sont vertes, profitons-en, mon ami.... Quand tu me verras prête à m'en aller de la vie, tu me prendras dans tes bras en m'embrassant, et tu me défendras de m'en aller,—Je suis obéissante, tu sais, et je resterai.

Et cette charmante créature traversa ainsi pendant cinq mois les misères de la vie de bohème, la chanson et le sourire aux lèvres. Pour Jacques, il se laissait abuser. Son ami lui disait souvent : Francine va plus mal, il lui faut des soins. Alors Jacques battait tout Paris pour trouver de quoi faire faire l'ordonnance du médecin, mais Francine n'en voulait point entendre parler et elle jetait les drogues par la fenêtre. La nuit, lorsqu'elle était prise par la toux, elle sortait de la chambre et allait sur le carré pour que Jacques ne l'entendît point.

Un jour qu'ils étaient allés tous les deux à la campagne, Jacques aperçut un arbre dont le feuillage était jaunissant. Il regarda tristement Francine qui marchait lentement et un peu rêveuse.

Francine vit Jacques pâlir et elle devina la cause de sa pâleur.

—[illegible] va, lui dit-elle en l'embrassant, [illegible] qu'en juillet, jusqu'à octobre, il y a [illegible], en nous aimant nuit et jour, comme nous faisons, nous doublerons le temps que nous avons à passer ensemble. Et puis d'ailleurs, si je me sens plus mal aux feuilles jaunes, nous irons demeurer dans un bois de sapins ; les feuilles sont toujours vertes.

Au mois d'octobre, Francine fut forcée de rester au lit. L'ami de Jacques la soignait..... La petite chambrette où ils logeaient, étaient située tout au haut de la maison et donnait sur une cour où s'élevait un arbre qui chaque jour se dépouillait davantage. Jacques avait mis un rideau à la fenêtre pour cacher cet arbre à la malade ; mais Francine exigea qu'on retirât le rideau.

—O mon ami, disait-elle à Jacques, je te donnerai cent fois plus de baisers qu'il n'a de feuilles...Et elle ajoutait :—Je vais beaucoup mieux d'ailleurs.—Je vais sortir bientôt. Mais comme il fera froid, et que je ne veux pas avoir les mains rouges, tu m'achèteras un manchon.— Pendant toute la maladie, ce manchon fut son rêve unique.

La veille de la Toussaint, voyant Jacques plus désolé que jamais, elle voulut lui donner du courage, et pour lui prouver qu'elle allait mieux, elle se leva.

Le médecin arriva au même instant, il la fit recoucher de force.

—Jacques, dit-il, à l'oreille de l'artiste, du courage, tout est fini, Francine va mourir.

—Jacques fondit en larmes.

—Tu peux lui donner tout ce qu'elle demandera maintenant, continua le médecin,—il n'y a plus d'espoir.

Francine *entendit des yeux* ce que le médecin avait dit à son amant.

—Ne l'écoute pas, s'écria-t-elle en étendant les bras vers Jacques, ne l'écoute pas, il ment. Nous sortirons ensemble demain—c'est la Toussaint—il fera froid,—va m'acheter un manchon.... je t'en prie, j'ai peur des engelures cet hiver.

Jacques allait sortir avec son ami,—mais Francine retint le médecin auprès d'elle—Va chercher mon manchon, dit-elle à Jacques, prends-le beau, qu'il dure longtemps.

Et quand elle fut seule elle dit au médecin :

—Oh ! monsieur, je vais mourir, et je le sais... Mais avant de m'en aller, trouvez-moi quelque chose qui me donne des forces pour une nuit,—je vous en prie, rendez-moi belle pour une nuit encore, et que je meure après,—puisque le bon Dieu ne veut pas que je vive plus long-temps.

Comme le médecin la consolait de son mieux —un vent de bise secoua dans la chambre et jeta sur le lit de la malade une feuille jaune, arrachée à l'arbre de la petite cour.

—Francine ouvrit le rideau et vit l'arbre dépouillé complètement.—C'est la dernière, dit-elle en mettant la feuille sous son oreiller.

—Vous ne mourrez que demain, lui dit le médecin—vous avez une nuit à vous.

—Ah ! quel bonheur, fit la jeune fille.... une nuit d'hiver.... elle sera longue.

Jacques rentra ; il apportait un manchon.

—Il est bien joli, dit Francine, je le mettrai pour sortir.

Elle passa la nuit avec Jacques.

Le lendemain, jour de la Toussaint, à l'Angélus de midi, elle fut prise par l'agonie et tout son corps se mit à trembler.

—J'ai froid aux mains, murmura-t-elle ; donne-moi mon manchon, et elle plongea ses pauvres mains dans la fourrure....

—C'est fini, dit le médecin à Jacques ; va l'embrasser.

Jacques colla ses lèvres à celles de son amie. Au dernier moment, on voulait lui retirer le manchon, mais elle y crampona ses mains.

—Non, non, dit-elle ; laissez-le moi.... nous sommes dans l'hiver ; il fait froid... Ah ! mon pauvre Jacques.... Qu'est-ce que tu vas devenir ! Ah ! mon Dieu !

Et le lendemain Jacques était seul.

PREMIER LECTEUR.—Je te disais bien que ce n'était point gai cette histoire ?

—Que voulez-vous lecteur ? on ne peut pas toujours rire.

HENRY MURGER.

Décédée hier à onze heures du matin, MARIE DELPHINE, enfant de JAMES HOPKINS et d'EULALIE DA VOLANT LABARRE, âgée de 10 mois. Son corps est exposé rue Bourgogne, No. 115, entre St-Louis et Conti. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu cet après-midi, à cinq heures précises.

NÉCROLOGE.

Décédée le 7 de ce mois, à 6 heures du matin, Mme. JOACHIM COURCELLE, née *Lemaire*.

Epoux infortuné, trop malheureux père ! Les liens d'affection qui vous unissaient, étaient fortifiés par une divine harmonie ; et en vous arrachant l'objet de vos plus intimes affections, la mort a porté à votre bonheur un coup irréparable.

Je ne viens ni vous consoler, ni apporter au coup qui vient de vous frapper, mon tribut, hélas ! trop faible à votre douleur. Je viens m'asseoir à vos côtés, et prendre ma part des larmes que sa perte vous fait, à tous, verser. Oui, celle que vous avez perdue fut bien long-temps votre compagne ; à juste titre, vous l'aimiez ; elle fut la prudente directrice de vos travaux. Que de vertus, que de bonheur vous avez perdue ! Associons nos deux douleurs, arrosons de nos larmes sa mémoire, riche de sincères et justes regrets !

Epouse tendre et fidèle, mère chérie et dévouée, elle avait pour ses enfans un de ces cœurs que Dieu semble n'avoir sanctifiés que pour mieux nous faire apprécier le modèle des vertus, l'exemple de la piété et de la vénération dans tout leur éclat ; Dieu, dans cette perte immense et si douloureuse pour nous, a fait sentir plus rigoureusement, en la rappelant à lui, sa Majesté, sa Gloire et sa Toute Puissance.

Et vous, pauvres enfans, vos veilles assidues, vos larmes sincères, vos prières ardentes n'ont pu conjurer cette séparation funeste !...Le corps de votre mère est maintenant à la terre, l'âme au Créateur ! Pauvres enfans, quel morne désert ! Vos larmes coulent en vain près de vous, celle que vous [illegible] tant !

Elle est morte pour [illegible], hélas ! mais si la tombe est muette, que Dieu entende nos prières et que celle qui nous devance aux cieux reçoive la récompense que le Rédempteur décerne au modèle des mères et de toutes les vertus ; et que sa gloire soit avec nous, car à lui seul gloire et magnificence, force et empire, dès maintenant et dans tous les siècles. P. D.

M[illegible] barils [illegible] ... du brick Mary A. Jones, de la Havane, à vendre par
21 sept TROISGROS & LAMPRE, 33, Vieille Levée

CHARBONAGE—16 paires roues de charrettes à bœufs, dimensions assorties ; 28 brouettes à fer ; un wagon à cheval, complet, en débarquement du navire Robert Burton, à vendre par
17 juil EMERSON, TOURNÉ & Co., No 98, rue Tchoupitoulas

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Brick Galveston, Bradford, pr Boston.
Lawrence, Lantz, pr Tampico.
Goelette D Moss, Rowe, pr Pensacola.
Eleanor, Morrill, pr Vera Cruz.
Ocean Wave, Wiltser pr Tampico.
Maria, Linsey, pr Sabine.
Ventura, Dorantes, pr Campêche.
Heroine, Dennis, pr Galveston.
Mary, Heald, pr Matagorda.
Cochecho, Southard, Key West.
Steamer Quincy, Allen, pr Apalachicola.
Martha Washington, McKiernan, Cincinnati.

ARRIVÉS.

Barque Lowell, Bradstreet, de Philadelphie.
Goelette Panama, Porter, de Brazos.
Steamers Creole, Griffin, de Mobile.
Oregon, Hiern, de la Mobile.
Belle Créole, Scott, de Bayou Sara.
White Rose, Field, de Louisville.
Highlander Gilham, de St-Louis.

MEMORANDA.

La goëlette Ann de la Nouvelle-Orléans, partie de Philadelphie pour Boston, avec un chargement de charbon, s'est échouée sur l'île Absecom ; l'équipage a été sauvé par un autre navire. Le navire et la cargaison seront totalement perdus.

Au bas du fleuve et montant :
Barque Swan, Snell, de Philadelphie.

DEPART DES NAVIRES A VAPEUR DE L'ATLANTIQUE.

Philadelphia,	de France,	15 sept N. York	15 oct
Hibernia,	d'Angleterre,	19 sept Boston	16 oct
Missouri,	de France,	30 sept N. York	31 oct
Cambria,	d'Angleterre,	4 oct Boston	1er nov
New York,	de France,	15 oct N. York	15 nov

☞ Le capitaine et le consignataire du navire français EMILIE, ne seront responsables d'aucune dette contractée par l'équipage du dit navire.
9oct—3 F. SIBOS.

☞ Le brick L'O'DONELL, est actuellement en déchargement en face du marché de la Première Municipalité. Les consignataires sont requis de venir recevoir immédiatement leurs marchandises à la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. A. LAROSE & Co,
9oct 71, Vieille Levée

☞ Le navire RUBICON, capitaine Thompson, venant du Hâvre, est maintenant en déchargement vis-à-vis les Magasins Rouges, 3me Municipalité. Les consignataires sont invités à faire prendre livraison de leurs marchandises dans les cinq jours qui suivront la publication de cet avis.
9oct L. H. GALE, 93, Commune.

☞ Les consignataires des marchandises suivantes consignées à ordre, sur le navire WABASH, de N.-York, voudront bien faire connaître leurs résidences au commis préposé au déchargement, sur la Levée, en face du marché aux légumes, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques, à savoir : 20 barillets clous et 100 pièces de Boston marquées J. B. J. O. WOODRUFF & Co.,
7oct 93, Magasins.

☞ Le navire WABASH, capt Cornell, de N. York, est actuellement en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises à la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
JOHN O. WOODRUFF & Co.,
7oct 93, Magasins.

☞ Le navire HANNIBAL, capt. Fonte, de Liverpool, est actuellement en déchargement en face des magasins rouges, troisième municipalité. Les consignataires sont requis de retirer leurs permis, attendu que toutes les marchandises pour lesquelles on n'aura pas obtenu de permis seront envoyées aux magasins publics. JENKINS & ESSLER.
7oct 93, rue Commune.

☞ Le navire HUDSON, capt. Davis, de New-York, est actuellement en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises à la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
JOHN O. WOODRUFF & Co,
7oct 93, Magasins

☞ Les consignataires des marchandises suivantes, consignées à ordre, sur le navire HUDSON, de New York, voudront bien faire connaître leurs résidences au commis préposé au déchargement, sur la Levée en face du marché aux légumes, autrement ces marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risques, à savoir : 1 caisse marquée W. H. Scott ; 1 do marquée C. A. Buck, et 40 barils huile marques N 1.
JOHN O. WOODRUFF & Co.
7oct 93, Magasins.

AVIS—Les habitans qui ont donné des ordres aux soussignés pour des vêtements de leurs esclaves, sont informés qu'ils les ont reçus de leurs manufactures, et que ces objets sont prêts à leur être livrés. Ayant des demandes en ce moment auxquelles ils ne peuvent répondre, les soussignés veulent pour leur compte tous les vêtements qui n'auront pas été réclamés à la fin d'octobre.
9 oct GARTHWAITE, PAYAN & Co

GARTHWAITE, PAYAN & Co.
No. 10, RUE DU CANAL, (Faubourg Bow) entre les rues de la Vieille Levée et Chartres.
Manufacture No. 183, Broad-Street, Newark, N. J.

EN outre de leur vaste stock de LINGES FAITS, ils viennent de recevoir par les navires Rêgo... LINGES D'AUTOMNE ... à vendre pour du COMPTANT seulement, ou l'équivalent, à des prix excessivement bas.

ARTICLES POUR LES HABITANTS.—Kersey, Lindsey et Mixture triple et laine, paletots, gilets à manche, levites et pantalons à la matelotte, couvertures blanches, bleues, grises, vertes et bleu-fils, paletots, surtouts, habits, [illegible] ... chaussures, bonnets de laine ... et blanche ; chemises en hickory et étoffes rayées à la matelotte ; chemises en cotonnade bleue, en gingas bleu, et en cotonade ; bas drap tricotés à la Campagne. 11 caisses brodequins Russett, faits expressément pour l'usage des habitans.

ARTICLES POUR LA VILLE ET LES MARCHANDS DE LA CÔTE.—Habits d'une coupe distinguée, paletots, sacs, tout aller, habits de travail et d'affaires, habits et levites à la Pinet, levites courtes, habits à la comte d'Orsay, de spectacle et de bal.

ETOFFES—Draps français, anglais, allemands, Belges, et américains noirs, verts, bruns, bleus bronze, et bleu-noir ; de l'épreuve de l'eau, poils de chèvre, Cassimir de fantaisie.

PANTALONS—En chevrons noir, cassimir à côtes, cassimir uni et de fantaisie, noir uni, satinet à côtes et fantaisie, en étoffes à carreaux et tweed mélangé, en cotonade de fantaisie et lin-gulatin.

GILETS DE DRESS.—De style, orbiets droits, collets à toubeau, croisés, et collets à rouleau, et à la Robespierre ; en cassimir noir, en velours noir et fantaisie et en étoffes de soie, à dessins et de fantaisie.

Les habitans et marchands sont invités à venir examiner notre stock de marchandises avant de faire leurs emplettes.
GARTHWAITE, PAYAN & Co.

A LOUER—A prendre possession le 1er novembre, le magasin à côté du No 39, rue du Canal, entre les rues de Chartres et la Levée, maintenant occupé par A. Hall, marchand chapelier. S'adresser à GARTHWAITE, PAYAN & Co.,
11 oct No. 10, Canal.

Marchandises françaises.

REÇU par les navires Brunswick et Rubicon, du Havre, et à vendre à des conditions libérales par les soussignés :

4 caisses damas coton ; 2 do chamois uni.
4 do gourgouran pour meubles.
2 do indienne rouge, unie pour do.
8 do mouchoirs madras, 1 do foulards coton.
1 do foulards soie, article supérieur.
3 do schalls indienne ; 3 do écossais coton 4|4.
1 do do laine et coton.
8 balles cotonnade à pantalons.
1 caisse madapolam, coton blanc.
3 do Barèges écossais et imprimés.
1 do cachemire d'Ecosse imprimé.
1 do mousseline de laine unie, couleurs assorties
1 do do do noire.
1 do mérinos gris, diverses nuances.
1 do gants de laine verts, fourrés.
1 do caleçons, coton écru.
1 do bas coton écru ; do gris pour femme et enf.
1 do mouchoirs batiste fil, impr., ourlets et brod.
1 do fichus mousseline laine ; do soie riches.
1 do satin laine noire ; 2 caisses casimir nouv.
2 do mousseline de laine écossaise imprimée.
4 caisses ombrelles soie ; 2 do parapluies, soie.
Dentelle imitation valencienne et malines.
Do fil, un bel assortiment.
Bourses soie, do coton ; cravates soie, nouveauté.
Mantelets noirs, gris, en moire et taffetas.
Assortiment complet de gants et mitaines.
Noirs et blancs, en fil uni et Egyptien.
Peintes cachemire d'Ecosse ; Ecosse soie.
4 caisses soie brodés pour dames et enfants.
1 do œillets et agrafes, tablier couleurs et larg.
1 do galons fil et coton, franc. ; 1 do do allem.
1 do couliques fil et lacets ; do soie noire, blanc.
Boutons pour garnitures de robes.
Echarpes écossaises en cachemire.
4 caisses balzorine coton : 1 do jupons crinoline.
1 boucaud anneaux à rideaux.
1 caisse Barèges vert et noir unie.
1 do peignes chignon et à rotapper, vrai et faux buffle.
1 do corsets assortis ; 1 do moire noire, soie.
En magasin, un grand assortiment de marchandises anglaises, américaines et françaises dont le détail serait trop long.
DUFOUR, DURAND & Co,
11oct 25, Chartres.

VEAUX vernis de Nys—Une caisse veaux vernis de Nys, reçue par le navire Brunswick du Havre, et à vendre par
DUFOUR, DURAND & Co,
11oct 25, Chartres.

MAGASINAGE.

LES soussignés offrent au public six magasins d'entrepôt, tous à l'épreuve du feu, situés dans la Seconde Municipalité, à très peu de distance des Wharfs de débarquement pour les bateaux à vapeur et les chalands.

Magasin de l'Union,—Rue Tchoupitoulas, coin Commerce et Notre-Dame.
Magasin de l'Ouest,—Coin Julie et Foucher.
Magasin du Pélican.—Rue du Commerce, coin Girod et Notre-Dame.
Magasin du Croissant.—Nouvelle-Levée, entre les rues Gaiennie et Suzette.
Magasin du Phénix.—Rue Tchoupitoulas entre St. Joseph et Julia.
Magasin-succursale.—Rue Notre-Dame, entre Tchoupitoulas et Magazine.

Ces magasins sont prêts à recevoir les marchandises de l'Ouest, à bas prix, dans des salles séparées ; d'excellents ouvriers sont constamment employés de manière à faciliter l'entrée et la sortie. On garantit la régularité et la promptitude.
EMERSON, TOURNÉ & Co.,
11oct 156, Tchoupitoulas.

CHAPEAUX ! CHAPEAUX !

ACTUELLEMENT en débarquement du navire Ferez, et en magasin, un grand assortiment de CHAPEAUX ET CASQUETTES, parmi lesquels il s'en trouve de Notre Bazar, noirs, pour hommes ; d'unis, en poils couronne, en anglais, cassimir, et autres ; idem pour hommes, à grands et à petits rebords ; en soie, castor, à poils, de la dernière mode et autres.

Chapeaux à la Ashland, à la Buena Vista et Pampico, pour hommes et enfants.

CASQUETTES pour hommes et enfants, à la Ringold Lawn, en drap et cuire ; à la Buena-Vista, en soie ; casquettes de gourmandes et pour marins, en drap ; à la Californie, à la Rough and Ready, et quantité d'autres genres, à vendre à bas prix par
5 oct FROST & Co, 10, Magasins.

Mandeville Academy.

CETTE Institution, située à Mandeville, sur les bords du Lac Pontchartrain, et dirigée par M. F. McManus et M. A. Borion, ex-professeur de latin, de français et de littérature au Collège Jefferson offre aux parents et aux enfans tous les avantages que l'on peut désirer et trouver dans une bonne maison d'éducation. Le nombre toujours croissant des élèves fait espérer que dans peu l'Institution de Mandeville, fondée depuis quelques mois seulement, sera dans l'état le plus florissant.

Le prospectus de l'établissement se trouve chez MM. Reed, V. Hébert & Lelièvre, libraires [illegible] ... Orléans.

Remède contre la Fièvre jaune.

☞ L'USAGE de la Panacée Indienne de l'Ouest, prévient les attaques de cette maladie.
On connait aucun égal est souverain
Contre les rhumes et les fièvres,
Do l'ictère, les affections du foie,
Do la dissenterie, les indigestions,
Do la constipation, les maux d'estomac,
Do les rhumatismes et la dyspepsie.
On peut s'en convaincre en l'essayant ; dans les cas où elle manquera d'opérer, on reprend les bouteilles au prix d'achat.
En vente au No 36, rue Poydras, chez
20 sep COMSTOCK.

Vermifuge Complexe de J. Winer & Co.
Dépôt chez P. A. BERTRAND,
Encoignure Royale et Bienville.

☞ La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves ; et sans vouloir rattacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique, [illegible] ... vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être antihelmintique, purgatif et tonique. 10 nov.

Marchandises anglaises.

EN débarquement du navire Hannibal, de Liverpool.
25 caisses marchandises anglaises, comme suit :
Chemises unies noires, unies à côtes.
Calicos de do do.
Do Coton écru et blancs.
Chemises peau, rayées, et unie coton, impériales.
Cotonnade couleur, unie et extra.
Gants laine et cachemire, gris et blancs.
Gants batiste blancs et fil.
Chemises peau pink et blanches.
Do do imitation genre nouveau.
Do do mérinos ordinaire, fin et extra.
Chaussettes mérinos blanc et gris.
Gants l'isle, épais, doubles.
Caleçons coton écru impérial.
Chemises peau laine rouge.
Chaussettes mérinos pour enfants.
Bas de soie blancs pour femmes, &c, &c.
AUSSI :
7 caisses de toiles, 5 caisses toiles blanches 4|4, 1 caisse cheetings toile 6|4, 1 caisse mouchoirs 5|8 et 3|4 et 25 ou 30 pouces, à vendre au plus bas prix possible par les consignees.
LOISON & SILVESTRE,
11oct 35, rue de Chartres.

CHEMISES COULEUR, avec privilège de Drawback—Reçu par le Rubicon, du Havre—4 caisses—400 douzaines chemises françaises, dessins nouveaux, convenables pour le marché mexicain, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
11 oct 35 rue de Chartres

ROBES DE BUFFALO—5 balles ou 30 robes de buffalo dernièrement reçues, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
11 oct 35 rue de Chartres

AMANDES FRAICHES—25 boillots amandes douces, 30 livres chaque ; 30 boîtes amandes sucrées, 25 livres chaque, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
11 oct—3 31 Vieille Levée

Bottes, Souliers et Brodequins.

200 caisses en débarquement des navires Plato, Suffolk et Pourhattan, à vendre par E. G. HOMES,
11 oct 13, rue de la Douane.

COTONS ECRUS—100 balles cotons écrus Chicopee 14, 4|4, en débarquement du navire Suffolk, de Boston, à vendre par
11 oct McDOWELL & PECK.

CHANGEMENT DE DOMICILE.—W. H. Simmons a transporté son magasin au
11 oct No 31, rue Gravier.

MIEL—de la Havane, blanc ; 10 tierçons, à vendre par W. H. SIMMONS
11oct 31 Gravier.

SUCRE—de la Havane, blanc et jaune, à vendre par W. H. SIMMONS,
11 oct 31, Gravier.

OLIVES ESPAGNOLES—Très belles, en baril tete, à vendre par W. H. SIMMONS,
11 oct 31, Gravier.

FARINE—150 barils, St Louis, à vendre par
W. H. SIMMONS,
11 oct 31, Gravier.

GRAINES POUR OISEAUX—30 barils, à vendre par B. VALLS,
11 oct 37, Commune

NOIR ANIMAL de Philadelphie—33 barils, à vendre par B. VALLS,
11 oct 37, Commune.

CHARBON pulvérisé pour distillateurs, à vendre par B. VALLS,
11 oct 37, Commune.

TABAC de la Havane—30 balles pour capas et tripas de la vuelta et de la mayor ... à vendre par B. VALLS,
11 oct 37, Commune.

VIN—40 barils de Sherry, ayant droit au draw-back, à vendre par B. VALLS,
11 oct 37, Commune.

CIGARES DE LA HAVANE—1,200,000 cigares de toutes qualités et des meilleures manufactures, à vendre par B. VALLS,
11 oct 37, Commune.

GUABA—pâte et gelée en boîtes de 4, 2 et 1 1|2 de livre, à vendre par B. VALLS,
11 oct 37, Commune.

CIGARES PRINCIPES de la marque Intimidad, à vendre par B. VALLS,
11 oct 37, Commune

CIGARETTES de la marque la Espigona, importées et à vendre par B. VALLS,
11 oct 37, Commune

RIZ DE LA CAROLINE—25 boucauts, en débarquement du brick Leopold Crécie, à vendre par B. VALLS,
11 oct 37, Commune

SUCRE de la Havane—150 caisses, à vendre par B. VALLS,
11 oct 37, Commune.

CAFÉ DE LA HAVANE—A vendre par B. VALLS,
11 oct 37, Commune.

TABAC A CHIQUER, à vendre par B. VALLS,
11 oct 37, Commune

MIEL DE LA HAVANE—A vendre par B. VALLS,
11 oct 37, Commune

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES.

PENSIONNAIRES ou Externes, rue Carondelet, près la rue St-Joseph, fondée en 1842, par Mlles. Aitkens, de Londres.

Dans cette institution, on suit employées les meilleures méthodes connues en Europe. Les soins les plus assidus sont donnés à l'instruction et aux progrès des jeunes demoiselles placées dans l'établissement [illegible]...

Les cours tant faits dans les langues anglaise et française, et les études basées sur un système bien raisonné, sont adaptées aux âges et aux connaissances acquises des élèves.

Les meilleurs professeurs sont employés dans l'institution.

Miles Aitkens enseignent la peinture à l'huile ou à l'aquarelle du paysage, des fleurs, le dessin linéaire et académique. 7oct—3m

ORLEANS HIGH SCHOOL.
(LYCÉE D'ORLÉANS.)
Rue de l'Esplanade.
Ce 1er octobre 1847.

MM. WYNDHAM, MERVOYER ET EVERETT, directeurs du Lycée d'Orléans, ont l'honneur de prévenir les parents que les articles 65, 66 et 67 des Règlements ont été modifiés ainsi qu'il suit :

Article 65—Les examens annuels commencent le troisième lundi d'août, et se terminent le jeudi suivant par la distribution des prix.

Les vacances commencent immédiatement après la distribution des prix, et finissent le troisième lundi d'octobre.

Art. 66—L'élève qui suit les cours du mois d'août paie pour tout le mois.

Art. 67—Les congés, dans le courant de l'année, sont le dernier samedi de chaque mois, le premier janvier, le quatre juillet, le vingt-cinq décembre, le vendredi-saint et le jour suivant.

Les demi-congés sont le lundi et le jeudi de chaque semaine, le premier novembre et le jour d'actions de grâce. Le demi-congé commence à midi.

NOTA—Il n'y aura ni examens, ni vacances en décembre prochain. Avant le mois d'août 1848, il n'y aura aucune interruption dans les études, sauf les congés et les demi-congés dont il est question dans l'article 67 nouveau. 3 oct—6

MARCHANDISES FRANÇAISES.

EN débarquement des navires Oxnard et Sharon, venant du Havre :
Soieries satin ... mousseline unies, brochées et rayées fantaisie.
1 do rouge laine et coton 6|4.
1 do gants de fil.
2 do indiennes rouges et couleur, teintes à l'huile.
1 do châles coton et laine.
1 do Barèges unis et écrus.
10 do ... (nouveautés genres)
... sur commande.
1000 pièces rubans faconnés Nos 7, 9 et 12, assortis
500 milliers capsules à percussion.
500 douzaines bouchons ...
100 do ...
1 caisse cravates pour ...
1 do ...
500 douzaines plumes ...
25 grosses bretelles ...
1 caisse veaux vernis.
L. R. RICHARD, 62, rue de la Douane, au 1er.

N. B.—En magasin, ... [illegible] ... pièces bonne drap de Sedan ; 12 ... en plume ... cravates ... chemises ... imperméables, &c., &c. 7 oct—3

RESTAURANT DE PARIS,
Rue Bienville, No 22.

MME Ve PASTUREAU a l'honneur d'informer ses amis et ceux de son défunt époux, ainsi que le public en général, qu'elle continuera à tenir le Restaurant connu sous le nom de "RESTAURANT DE PARIS," et qu'elle s'efforcera de mériter le patronage qui a été accordé à cet établissement.
Ve PASTUREAU,
7oct—3 Rue Bienville, No 22.

LES soussignés ayant été nommés par son Excellence le Gouverneur, Inspecteurs et Jaugeurs pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, ont formé une société et se recommandent à toute la public en général. Les ordres qui seront laissés dans les Cours à ... No 7, rue de la Levée, ... Marché, ... seront reçus avec reconnaissance et ponctuellement exécutés.
W. D. LYNE,
7 oct D. [illegible]

DEMANDE—On a besoin de 300 Wedgwood ..., pour travailler sur une habitation ... cette saison, à quelques milles au-dessus de cette ville. On donnera un bon gain pour le loyer de ... S'adresser à
7oct WELLS & ROANA, [illegible]

FONDS de la Banque des Citoyens ... le couronnement des intérêts ... à vendre par
[illegible]

Rouge Composée.

LES soussignés agents ... [illegible] ... Saint, à Réims, offrent à vendre à des prix ... [illegible]
LOISON & SILVESTRE,
1oct 35, Chartres.

MLLE [illegible] ... [illegible]

NOIRS EN DEMANDE—On désire en trouver à louer, pour travailler sur une habitation à six milles de la ville, durant la roulaison des cannes. S'adresser à LAPORTE & SQUIERS,
8oct No. 29, rue Vieille Levée.

Vins, Huile, Bouchons.

REÇU par différentes arrivages et à vendre par les soussignés :
200 barriques St-Gilles ;
200 ... Bordeaux ;
100 do do Médoc supérieur.
15 balles amandes à la dame ;
300 barils vinaigre différentes qualités ;
600 paniers huile olive, bouteilles 24 onces
50 do do do 12 1|2 do ;
50 barils Haut-Sauterne ;
20 do do Barsac ;
15 milles bouchons à dame-jeannes ;
200 do do pointus fins ;
200 do do demi fins ;
200 do do régulières fins.
Liqueurs assorties, fruits à l'eau-de-vie, champagne, &c, &c. MARTIAL PEYRES & Co,
8oct 27, rue St-Louis

HUILE DE SAINDOUX—15 barils en bon état et article à très bon marché pour l'usage des habitants, à vendre par
EMERSON, TOURNÉ & Co,
8oct 156, rue Tchoupitoulas

ESPRIT DE TEREBENTHINE—25 barils venant d'être débarqués du brick Essex, de New-York, à vendre par
ALFRED KEARNY & Co
8oct 89, Magasins

CHAMPAGNE—400 paniers de bouteilles et demi-bouteilles de la marque de la clef, en débarquement du navire Sharon, venant du Havre, à vendre par NUMA LACOSTE,
8oct 163, Royale.

16 demi-pipes eau-de-vie 7me preuve, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.,
8oct 11 et 15, St-Louis.

600 Caisses absynthe Pernod ;
50 do do Terrain et Lecoultre ;
60 do do Dubied,
100 do Kirsch, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.,
8oct 11 et 15 St-Louis.

27 Caisses liqueurs surper. en pots de porcelaine 100 de do cerises, fines et communes, 20 boîtes liqueurs ... en demi bouteilles, 25 do ... vertes, —25 paniers Guignolet d'Angers, 20 de ... Champion ; à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
8oct 11 et 15, St-Louis.

50 Caisses poires et prunes à l'eau-de-vie, 20 do cerises do do,
à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
8oct 11 et 15 St-Louis.

240 Boites Sardines Guillous, 1400 demi-boites Sardines, Guillou & Canaux, 2000 quarts de do Canaux, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.,
8oct 11 et 15, St-Louis.

VIN DE CHAMPAGNE—100 paniers, Marquis de Lorme, en débarquement du navire Sharon, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
9 oct 84, Vieille Levée

SUCRE HAVANE—200 caisses sucre jaune et brun, en magasin et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC.
8oct 84, Vieille-Levée

CHAPEAUX Bonnet, couverts ; Casquettes à poils de veau marin, &c, récemment reçus par les navires Hudson et Suffolk, articles très frais, à vendre par FROST & Co,
8oct 10, Magasins.

A VENDRE, en débarquement du navire Rubicon, 25 caisses absinthe Terrain & Le Coultre, par
N. DUDOUYT,
8oct 13, Toulouse, entre Chartres et Levée

EN magasin—100 caisses absinthe Berthoud fils, 25 do de Edouard Pernod.
A vendre par N. DUDOUYT,
8oct 13, rue Toulouse

12 1|2 pipes Cognac fine Champagne 1825, marque le Coq père & fils, à vendre par
N. DUDOUYT,
8oct 13, rue Toulouse

200 Barriques vin Bordeaux, à vendre par
N. DUDOUYT,
8oct 13, rue Toulouse

25 Barils vin blanc Haut-Sauterne, à vendre par
N. DUDOUYT,
9 oct 13, rue Toulouse.

200 Caisses vin rouge bonne qualité St-Julien, de do blanc Haut-Sauterne, vieux, à vendre par N. DUDOUYT,
8oct 13, rue Toulouse

15 Barils vinaigre français, à vendre par
N. DUDOUYT,
8oct 13, rue Toulouse

25 Barriques vin vieux Bordeaux, St Julien, do do St Estèphe, à vendre par N. DUDOUYT,
8oct 13, rue Toulouse

150 Paniers d'anisette ordinaire et superfine, à vendre par N. DUDOUYT,
8oct 13, rue Toulouse

EN débarquement du navire OXNARD, du Havre et à vendre par le soussigné :
337 paniers vin de Champagne qualité sup.
AUGUSTE MOLIER,
7 oct rue St-Louis No 30.

Vitres, Peintures, Huile, &c.

700 caisses verres à vitres.
20 caisses vitres françaises pour montres.
100 doux. couleurs à l'eau.
20 barils huile de lin.
10 do vernis, en débarquement et à vendre par S. N. MANNON, 46, Canal.

COGNAC ayant droit au drawback—16 demi pipes, 22 quarts de pipes, J. J. Dupuy, dans le magasin de la Douane, à vendre par B. TALAMON,
8oct 102, rue Royale.

VIN de Bordeaux. — 35 barriques vin rouge St Estèphe, Médoc.
24 barriques vin rouge Macau Médoc.
20 do do Graves Blanquefort.
20 do do do 1844.
5 do do do 1841.
16 barils vin blanc Haut Sauterne, 1844.
10 do do do 1842.
60 caisses do à vendre par
B TALAMON,
7oct 102, rue Royale

VIN de Marseille, marque Seignoret. — Vin de St George, vieux, à vendre par
7oct B. TALAMON, 102, Royale.

COGNAC en barriques, en quart de pipes et en 1|2 pipes de diverses marques ; cognac Otard, Dupuy, Godard, Pellet ; vieux français, bouchons combinés et bouchons pointus ; marques à l'huile, à vendre par B. TALAMON,
7oct 102, Royale.

HUILE D'OLIVE—1200 jarres huile reçues par le brick Mercedita, de Barcelone, à vendre par
J. F. BERCIER & Co.
7oct 34, Vieille Levée.

VINS DE MALAGA. — En débarquement du brick Mercedita :
125 barils vin de Malaga sec,
20 do do doux,
20 do do doux,
20 do do demi-doux, à vendre par
J. F. BERCIER, & Co,
7oct 34, Vieille Levée.

BOUCHONS. — 10 balles de 15 milliers chaque, bouchons à bouteilles, reçus par la Mercedita, à vendre par J. F. BERCIER,
7oct 34, Vieille Levée.

Sardines à l'huile payant droit au Drawback.

EN débarquement du navire Oxnard, du Havre 30 caisses sardines à l'huile de la marque bien connue B. Guillou, en boîte et demi boite à vendre par AUG. MOLIER,
7oct rue St-Louis No 30

A PARTIR de ce jour la société de commerce de Bertrand & Simon est dissoute d'un commun accord. P. A. Bertrand reste seul chargé de la liquidation.
Nlle-Orléans, le 17 septembre 1847.
P. A. BERTRAND.
7 oct— P. SIMON.

LA FONDERIE EN CUIVRE ET L'ATELIER DE MACHINES,

ONT été transportés de la rue Gravier No 186, à la rue Girod, No 35, à la Nouvelle-Orléans. Nous sommes préparés à remplir les ordres qui nous seront donnés pour faire toute espèce de Machinerie, que nous exécuterons d'une manière à satisfaire et à des termes raisonnables. Les machines pour bateaux à vapeur et pour plantations seront réparées avec promptitude.
Nous confectionnons des pompes de toute portée.
29sep—1m JONES & ARCHAMBAULT

A VENDRE par le soussigné
30 barriques vin vieux vin rouge château Margaux
20 do do marquis d'Alger.
20 do do Léoville.
20 do bon ordinaire pour famille.
20 do do Pauillac Médoc.
100 barils vin blanc Haut Sauterne, vieux.
100 paniers anisette de Bordeaux supérieure.
200 do do do surfine.
200 milliers bouchons diverses qualités.
FORGET Fils,
23 juil 19 Conti, entre Chartres et Levée

MAGASIN DE TAPIS,

En gros et en détail, No. 22, rue de Chartres.

LES soussignés reçoivent maintenant un assortiment très étendu et du meilleur choix, de toute espèce de tapis, savoir :

Tapis d'Axminster et de velours, qualité supérieure.

Tapis de Bruxelles de diverses qualités, dessins nouveaux.

Tapis Ingrains, à triple tissu, double, superfins, fins, etc. etc.

Tapis laine et coton, à bon marché, tapis de Venise, de diverses largeurs et qualités, Baize et toile cirée pour dessus de table, ... et paillassons en grande variété, couvertures de tables et de piano, étoffes de crin pour meubles, transparents pour fenêtres, etc. etc. etc.

Toile cirée pour planchers, de diverses largeurs et qualités, etc.

200 pièces de nattes de diverses largeurs et qualités, le tout est offert au plus bas prix de marché par
7 oct—6m A. BROUSSEAU & Co.

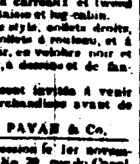
POTERIE DE MANDEVILLE.
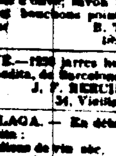

La poterie de Mandeville vient de terminer son installation et se trouve [illegible] ... à présent en mesure d'entreprendre et délivrer immédiatement, à des prix fort modérés, toutes sortes de ... que le public voudra bien lui adresser.

Grâce au choix d'une terre de qualité supérieure, à la réunion des meilleurs ouvriers qui aient encore paru en Louisiane, et aux soins apportés dans tous les détails de cet établissement, les poteries de Mandeville surpassent tous les produits de même espèce par la finesse de leur grain, leur durée et la sonorité ... ; elles l'emportent ... sur celles que l'on trouve aujourd'hui ...

[illegible] ... de cet établissement se sont mis ... aux ... horticulteurs, ils offrent ... pots à fleurs ord... ... ; articles pour ... ; ... ménages, ... et tous les articles ... de ... et pour ...

[illegible] ... à MM. de la Bertonne & Co., à Mandeville (La.), ou à leur Dépôt, à la Nlle-Orléans, sur la Vieille Levée. [illegible]

ON demande dans une Pharmacie de cette ville un jeune homme, parlant anglais et français et qui connaisse ... ; on exigera de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de ce journal.

Claims vendus.

REÇU par la [illegible] ... Une caisse de 30 douz. ... à vendre par LOISON & SILVESTRE,
[illegible] 35, Chartres.

AVIS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer GAS. MONTEGUT, comme candidat à la [illegible] Représentation au Congrès pour le 1er District de la Louisiane.

POUR LA PLACE DE SHERIF

☞ Nous sommes autorisés à annoncer CHARLES CLAIBORNE actuellement [illegible] de service de la paroisse d'Orléans ... élection qui aura lieu le premier lundi prochain.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer L. LEWIS, le titulaire actuel, comme ... place de shérif de la paroisse d'Orléans qui doit avoir lieu en novembre prochain.

POUR JUGES DE PAIX

☞ Nous sommes autorisés à annoncer GEORGE W. BRIGHT, ... candidat à la place de Recorder ... Paroisse d'Orléans, à la prochaine ... novembre.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer O. P. JACKSON est candidat pour la ... sième Justice de Paix pour le district ... les rues Canal et St Louis.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer C. E. BEVERLEY, le titulaire actuel ... la place de Troisième Justice de Paix ... roisse d'Orléans, à l'élection ...

☞ Veuillez annoncer M. P. L. B... comme candidat à la place de ... tice de paix de la paroisse de ... lection prochaine du mois de novembre.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer MANUEL CRUZAT, le titulaire actuel, ... dat à la place de Quatrième Justice de Paix ... roisse d'Orléans. (Ce district se compose des Troisième, Cinquième, Sixième et Septième ... et qui comprend entre les rues ... planade.)

☞ Veuillez annoncer que M. ... DERBES est candidat à la place de ... trième Cour de Juge de Paix de ... léans, à l'élection qui aura lieu ... novembre prochain. PLUS...

POUR CONSTABLES.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer DENIS KERKHAN, (depuis longtemps employé à la Cour de Cité) comme candidat à la place de Constable de la Première Justice ... lection qui aura lieu le 1er lundi ... chain, et qu'il sera soutenu par ... Le district s'étend de la rue Dumaine ... cité.

☞ Veuillez annoncer JOHN ... comme candidat à la place de Constable ... de la paroisse d'Orléans ... Julie et le chemin Félicité ... de novembre.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer JOHN P. WALDEN, le titulaire actuel ... dat à la place de Constable de la ... de Paix pour la paroisse d'Orléans ... doit avoir lieu en novembre prochain.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer GUSTAVE MEUNIER, le titulaire ... didat à la place de Constable de ... paix pour la paroisse d'Orléans ... avoir lieu en novembre prochain.

☞ Veuillez annoncer M. ... BALDWIN, comme candidat à la place ... ble de la quatrième justice de paix ... aura lieu le premier lundi de ... DES NOMBREUX AMIS.

☞ Veuillez annoncer que FRANÇOIS ... constable actuelle de la Cinquième ... la paroisse d'Orléans, est candidat ... place à la prochaine élection du ...

POUR CORONER.

☞ Veuillez annoncer que le ... BEAUX est candidat à la place de ... l'élection qui aura lieu le premier lundi ... bre prochain. DE NOMBREUX AMIS.

☞ Veuillez annoncer que le ... actuel ... titulaire actuel, est candidat ... de Coroner pour la paroisse d'Orléans.

COLLECTEUR DE TAXES

☞ Veuillez annoncer M. FREDERIC ... comme candidat à la place de Collecteur d'Etat pour le 4me District représentatif entre les rues du Canal et St-Louis.

☞ Veuillez annoncer CHARLES ... comme candidat à la place de Collecteur ... taxes d'Etat pour le Quatrième District ... à l'élection du premier lundi de novembre ... chain. Le District part de la rue du Canal ... St-Louis.

☞ Veuillez annoncer que THOMAS ... est candidat à la place de Collecteur des taxes pour le quatrième District ... prochaine élection de novembre. Le district ... de la rue du Canal à la rue St-Louis. PLUSIEURS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer TEXIER DUPATY, comme candidat à ... collecteur des taxes d'Etat, pour le ... trict représentatif, compris entre les rues St Philippe, la Levée et l'Esplanade.

☞ Veuillez annoncer M. J. B. DONNET ... comme candidat à la place de Collecteur des ... pour le Cinquième District Législatif ... Troisième, Quatrième et Cinquième ... municipaux, et qu'il sera soutenu par ... TOUS SES AMIS.

☞ Veuillez annoncer M. JOHN ... FORT est candidat à la place de collecteur ... d'Etat, pour le sixième district représentatif ... Ce district comprend les sixième et septième ... lieux municipaux de la première municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. VICTOR ... est candidat à la place de collecteur ... pour le Sixième District Représentatif ... comprend les sixième et septième ... partie de la Première Municipalité. PLUSIEURS.

☞ Veuillez annoncer M. AURELIEN ... comme candidat à la place ... taxes de l'Etat de la Louisiane, pour le ... District représentatif. Les limites de ce ... de la rue de l'Esplanade à celle des Champs ... et du fleuve au lac.

AUDITEUR DES COMPTES.

Messieurs les Editeurs de l'Abeille,
☞ Veuillez annoncer que M. ROBERT ... est candidat à la place de Auditeur ... bics, pour l'Etat de la Louisiane.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer MAJOR D. HAILES, de la Nouvelle-Orléans ... candidat à la place d'Auditeur des Comptes ... à la prochaine élection.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer CLARK WOODROOFF, le titulaire actuel ... didat à la place d'Auditeur des ... l'élection.

☞ Veuillez annoncer A. M. DUNN ... Rouge, comme candidat à la place ... comptes publics, à la prochaine élection ...

☞ Nous sommes autorisés à annoncer LOUIS BORDELAIN, des Opelousas ... didat à la place d'Auditeur des Comptes ... la prochaine élection.

BUREAU DES ASSESSEURS
De la Première Municipalité
No. 30.
Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti.
24 août—3m

Dissolution de Société.

LA société existant en cette ville ... Reynaud, Cucullu & Cie., est dissoute ... d'hui par expiration du contrat. Les ... ne sera employée que pour la liquidation ... Nouvelle Orléans, 1er octobre 1847.
P. REYNAUD
J. M. CUCULLU
E. F. VOUSSINES

☞ P. Reynaud continuera les affaires ... maison Reynaud, Cucullu & Cie, ... compte au No. 34, rue Tchoupitoulas ... son de ...
9oct P. REYNAUD

MARCHANDISES NOUVELLES
GIQUEL & JAMISON
No 6, rue de Chartres,

ONT l'honneur de faire savoir à leurs amis et au public, qu'ils reçoivent ... d'Europe et du Nord, un grand assortiment chaussures convenables pour la saison ... seront à des prix bien modérés, viz :
Mousseline de laine, haute nouveauté,
do do petits dessins ...
Barèges et indiennes françaises, ...
Cotonnade française et américaine.
Flanelle Roger garantie ne pas rétrécir.
Bas de laine à carreaux pour enfants.
Chaussettes do do do.
Etoffes damassées, unies et rayées pour ...
Mouchoirs batiste brodés, à vignettes ...
Serviettes damassées et toile de Paris.
Coton blanc et écru 3|4, 4|4, 5|4, do 10|4 et 12|4
Couvertures nouvelles et parapluies.
Bas de coton pour dames et enfants.
do mérinos do do do.
Mousseline de laine, et alpaca noir.
Cachemir noirs et de couleurs.
Soieries nouvelles ... de toute largeur.
Indiennes dessins, carrés français, mouchoirs ... pour hommes, bordures à rideaux, fil, galon & ... &c., &c., ainsi qu'un grand assortiment d'étoffes ... toiles et habitations.

AVIS.

L. RAPP & Cie
SUCCESSEURS DE L. VALLEE ET Co
Magasin encoignure Royale et Dumaine

INFORMENT respectueusement les dames et le public en général qu'ils feront le lundi 4 ... l'ouverture de leur magasin avec un bel assortiment de marchandises nouvelles.

Recevant directement d'Europe et du Nord, ... constamment en mains un grand assortiment de marchandises, qu'ils vendront aux prix ... plus réduits.

Les sieurs L. Rapp & Cie, espèrent que les dames et le public voudront leur continuer le patronage qu'ils ont si libéralement accordé à leurs prédécesseurs. L. RAPP & Cie.

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane,
Nouvelle Orléans, 20 juin 1847.

LA direction ... pour la ... chat de gré à gré ... dont la liste ... Ceux des billets ... rent dans le ... du à l'enchère ...
Par ordre ... BERGER
29juin—94 ...

LES études de ... [illegible] ... testament, ... Camp et des Magasins ... La session ... prochain.

[illegible]